



***L'apprentissage d'un métier
dans le milieu sportif***



NOS FORMATIONS



CPJEPS AAVQ (1 an - Paris ou St-Germain) - NOUVEAU

Niveau scolaire : Seconde

Sport : tous sports; **Pré-requis** : PSC1

Métier : animateur d'activités et de la vie quotidienne

BPJEPS Activités de la Forme (1 an - Villecresnes) - Ouverture Sept. 2021

Mention A (Cours Collectifs) et Mention B (Muscultation)

Niveau scolaire : première ou Mention Complémentaire

Sport : Haltérophilie - Cours collectifs; **Pré-requis** : TEP AF et PSC1

Métier : Educateur sportif - Coach en salle de sport - Coach individuel

BPJEPS Activités Physiques pour Tous (2 ans - Site de St-Germain)

Niveau scolaire : première ou Mention Complémentaire

Sport : tous sports ; **Pré-requis** : TEP APT et PSC1

Métier : Educateur sportif polyvalent;

BPJEPS Activités Physiques pour Tous (1 an - Site de Paris)

Niveau minimum : BPJEPS

Pré-requis : BPJEPS et PSC1

Métier : Educateur sportif polyvalent;

BPJEPS Activités Sports Collectifs (1 an - Paris, sauf Football à St-Germain)

Mention "Handball", "Rugby à XV", "Volley-ball" et "Football" - **NOUVEAU**

Niveau scolaire : première ou Mention Complémentaire

Sport : Handball, Rugby à XV, Volley-ball, Football; **Pré-requis** : TEP SPCO et PSC1

Métier : Educateur sportif

BPJEPS Judo-jujitsu (1 an - Site de Paris)

Compatible avec les entraînements

Niveau scolaire : première ou Mention Complémentaire

Pré-requis : 1ère Dan et PSC1

Métier : Educateur sportif - Professeur de Judo

BPJEPS Basket-ball (1 an - Site de Paris)

Niveau scolaire : Première ou Mention complémentaire

Sport : Basket-ball; **Pré-requis** : animateur/initiateur de Basket et PSC1

Métier : Educateur sportif

Filière Universitaire STAPS

Niveau scolaire : Baccalauréat Général ou plus; **Pré-requis** : entraînements quotidiens.

Sport : Niveau national exigé; **Métier** : Professeur d'EPS

Licence : Durée 3 ans ; **Master** : Durée 2 ans.

Université Paris V (Descartes)

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail** sur lequel figurent les trois acteurs :

L'apprenti, l'entreprise et l'organisme de formation.

Les personnes âgées de **18 à 30 ans** sont éligibles à la signature d'un contrat d'apprentissage.



AVANTAGES DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Formation **GRATUITE** pour l'employeur. (Prise en charge par un OPCO)

Salaires versés par l'employeur avec **EXONERATION** de charges

HEBERGEMENT et **RESTAURATION** sur place pour les apprentis.

AIDES DE L'ETAT*

Première année d'un contrat : **8000 euros maximum** (4125 euros hors crise sanitaire)

Deuxième année d'un contrat : 2000 euros maximum.

Troisième année d'un contrat : 1200 euros maximum.

* Dans la continuité des annonces gouvernementales, la signature d'un apprenti voit une revalorisation de l'aide. L'aide versée en première année uniquement est réévaluée à 8000 euros. Uniquement pour les contrats signés avant le 31 décembre 2021

REMUNERATION D'UN APPRENTI

<u>Moins de 18 ans</u>	<u>Entre 18 et 20 ans</u>	<u>Entre 21 et 25 ans</u>	<u>Au delà de 26 ans</u>
1ère année 27%	1ère année 43%	1ère année 53%	1ère année 100%
2ème année 39%	2ème année 51%	2ème année 61%	2ème année 100%
Du SMIC.	Du SMIC.	Du SMIC.	Du SMIC.

*Autres possibilités de financement (contrat pro, demandeur d'emploi), nous contacter. (devis sur mesure.)



Le CFA Omnisports Île-de-France a été créé en 1994 par le club omnisports du Paris Saint-Germain pour permettre à des jeunes disposant d'un fort potentiel sportif de pratiquer leur sport au plus haut niveau tout en leur assurant une formation les préparant à des diplômes dans la filière de l'encadrement sportif.

Aujourd'hui le CFA est ouvert à tous, mais reste fidèle à ses premiers engagements.

Les informations, ainsi que le dossier de candidature sont disponibles sur notre site internet :

<https://www.cfaomnisports.fr/inscription>

ou en **scannant** le **QR code** directement.

Dossier complet à rendre 1 mois avant le début de formation.



SIEGE SOCIAL

4bis avenue Kennedy
78100 Saint-Germain-En-Laye
(APT 18 mois, SPCO Football)
01 39 10 97 97

ANNEXE PARIS

30 avenue du Parc des Princes
75016 PARIS
M.DEMARCHE (Judo) 01 53 84 78 23
M.LASNIER (Autres) 01 53 84 78 00



www.cfaomnisports.fr



Accessible aux personnes
en situation de handicap.